

NOM	HEURES	DATES	OBJECTIFS
<b>OPTIMISER VOTRE COMMUNICATION VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX</b> FACEBOOK, INSTAGRAM, LINKEDIN	21 heures	10, 11, 12 octobre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser les réseaux sociaux comme vecteur de communication vers vos prospects, vos clients et vos partenaires</li> <li>Créer et optimiser votre page professionnelle Facebook (différencier votre profil, publier du contenu et recruter vos «fans»)</li> <li>Maîtriser la création et le développement de votre compte Instagram Professionnel</li> <li>Développer votre audience grâce à LinkedIn et élaborer une stratégie pertinente de communication autour de votre marque (création, développement du profil LinkedIn et prospection)</li> </ul>
<b>ANIMER ET MOTIVER UNE ÉQUIPE</b>	14 heures	Lundi 10 octobre 2022 Lundi 12 décembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Savoir définir et fixer des objectifs motivants pour son équipe</li> <li>Maîtriser les techniques de communication et d'animation d'équipe</li> <li>Savoir motiver ou remobiliser les membres de son équipe</li> </ul>
<b>ASSURER LA FONCTION DE TUTEUR</b>	14 heures	Mercredi 9 novembre 2022 Mercredi 30 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Situer la place, le rôle et les obligations du tuteur, en particulier à l'occasion de la signature d'un premier contrat</li> <li>Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne réalisation de la mission de tuteur</li> <li>Accompagner la personne tutorée dans la construction et la réalisation de son projet professionnel</li> <li>Elaborer les critères de performance</li> </ul>
<b>CERTIFICATION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE TUTEUR</b>	21 heures	Mercredi 7 et jeudi 8 septembre 2022 Mercredi 21 septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cette formation vous permettra de pouvoir transmettre votre savoir-faire et d'assurer votre mission de maître d'apprentissage et/ ou de tuteur</li> <li>Situer la place, le rôle et les obligations du maître d'apprentissage et/ou du tuteur, en particulier à l'occasion de la signature d'un premier contrat,</li> <li>Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne réalisation de la mission de maître d'apprentissage et/ ou de tuteur</li> <li>Accompagner le jeune apprenti dans la construction et la réalisation de son projet professionnel</li> <li>Elaborer les critères de performance</li> </ul>
<b>AUGMENTER SES VENTES EN MAGASIN</b>	21 heures	Lundi 14 novembre 2022 Lundi 5 et mardi 6 décembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'aménager leur point de vente selon les règles et techniques d'aménagement et de définir le plan d'action en fonction des objectifs de l'entreprise</li> <li>Au cours de la formation, les stagiaires apprendront à : <ul style="list-style-type: none"> <li>Définir les forces et faiblesses du point de vente</li> <li>Connaître toutes les techniques d'aménagement et d'implantation</li> <li>Définir les priorités à mettre en place</li> </ul> </li> </ul>
<b>STRATÉGIE DE COMMUNICATION DIGITALE ET RÉSEAUX SOCIAUX</b>	21 heures	Lundi 14, mardi 15, mercredi 16 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cette formation vous permettra de faire le diagnostic de votre présence en ligne et de la rendre attractive donnant une image professionnelle de votre entreprise <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les réseaux sociaux</li> <li>Identifier les différents outils à sa disposition leurs points forts et leurs points faibles</li> <li>Définir et élaborer une stratégie de présence online</li> </ul> </li> </ul>
<b>LES BASES DE LA LEGISLATION SOCIALE</b>	14 heures	Lundi 28 et mardi 29 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les sources du droit du travail</li> <li>Identifier les formalités légales liées à l'embauche et au contrat de travail</li> <li>Identifier les obligations légales liées à la présence de personnel dans l'entreprise</li> </ul>

## Informations pratiques

---

- **Horaires** : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
- **Si vous êtes dirigeant de TPE ou salarié des secteurs agriculture, agroalimentaire et pêche**, inscrivez-vous en ligne sur le site OCAPAT.
- **Pour tout autre public** : prise en charge possible par les organismes financeurs : contactez-nous pour un devis ou plus d'informations.
- **Reste à charge du participant** : frais d'inscription de 25€ par jour de formation. Une convocation vous sera envoyée deux semaines avant la date choisie.
- Pour plus de renseignements, contactez-nous au 05 49 77 25 48 ou par mail à [formation-artisan@cma79](mailto:formation-artisan@cma79)
- Retrouvez l'intégralité du [catalogue Ocapiat](#)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie des actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION, BILAN DE COMPÉTENCES et VAE

